

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂÎNÉES : AGISSONS ENSEMBLE POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ET PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE

Baie-Comeau, le 15 juin 2022 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord ainsi que les partenaires œuvrant auprès des personnes âgées de la région vous invitent à vous joindre au mouvement de solidarité et à porter le mauve pour montrer votre appui à la lutte contre la maltraitance des personnes âgées.

En chiffres

Sur la Côte-Nord, comme ailleurs au Québec, la maltraitance envers les personnes âgées est une réalité bien présente. La pandémie que nous avons traversée a mis en lumière l'importance d'agir collectivement pour la prévenir et la contrer.

L'Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées de l'Institut de la statistique (publiée en 2020) révèle qu'en 2019, près de 6 % des personnes âgées vivant à domicile au Québec ont déclaré avoir vécu au moins un type de maltraitance dans les 12 mois précédant l'enquête. Cela représente quelque 79 000 Québécoises et Québécois. À noter que ce chiffre exclut toute situation de maltraitance vécue en CHSLD. Ce constat renforce l'importance de s'unir et d'agir pour prévenir et contrer la maltraitance envers les personnes âgées dans nos milieux.

Activités pour souligner le 15 juin

Des activités de sensibilisation concernant la maltraitance ainsi que des actions de bientraitance se tiendront dans les CHSLD, les ressources intermédiaires et certaines résidences privées. Plusieurs organismes communautaires, la Sûreté du Québec et les tables locales pour personnes âgées participeront. Il y aura également des kiosques d'information dans certaines localités et la distribution de matériel promotionnel.

Ligne Aide Abus Aînés

Les personnes qui subissent de la maltraitance, ainsi que les proches et les intervenants, peuvent contacter la ligne Aide Abus Aînés au 1 888 489-ABUS (2287). Cette ligne téléphonique est accessible sans frais partout au Québec et offre un service professionnel, confidentiel et bilingue tous les jours de 8 h à 20 h.

Pour plus d'informations au sujet de la maltraitance, visitez les sites suivants : <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/soins-et-services/personnes-agees/maltraitance/> ou <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/maltraitance-aines>.

- 30 -

Source : Jean-Christophe Beaulieu
Agent d'information
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 962-2572, poste 414009